

**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE
LA MUNICIPALITÉ DES COTEAUX**

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil municipal, tenue le 17 août 2015, au 65, route 338, aux Coteaux, le tout conformément aux dispositions du Code municipal de la province de Québec.

Étaient présents : Madame Jocelyne Bishop Ménard, conseillère, messieurs Martin Chartrand, François Deschamps, Claude Lepage et Michel Marin, conseillers et siégeant sous la présidence de madame Denise Godin-Dostie, mairesse.

Était absente : Madame Sylvie Joly, conseillère.

Introduction

Madame Denise Godin-Dostie a ouvert l'assemblée à 19 h 30 en s'assurant qu'il y a un nombre suffisant de membres du conseil pour former quorum.

Approbation des procès-verbaux

15-08-6259A Séance ordinaire du 15 juin 2015

**IL EST PROPOSÉ PAR : François Deschamps,
APPUYÉ PAR : Martin Chartrand,
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,**

D'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du 15 juin 2015, tel que rédigé par le secrétaire-trésorier et directeur général.

.... ADOPTÉE

15-08-6259B Séance extraordinaire du 29 juin 2015

**IL EST PROPOSÉ PAR : Martin Chartrand,
APPUYÉ PAR : Jocelyne Bishop Ménard,
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,**

D'approuver le procès-verbal de la séance extraordinaire du 29 juin 2015, tel que rédigé par le secrétaire-trésorier et directeur général.

.... ADOPTÉE

Procès-verbal de correction pour le règlement # 202

M. Claude Madore, secrétaire-trésorier et directeur général dépose le procès-verbal de correction pour le règlement numéro 202 daté du 29 juillet 2015 et en fait la lecture.

Rapport des comités

Finances et administration – Mme Denise Godin-Dostie

15-08-6260 Financement emprunt règlements numéros 187, 188 et 189 – Terme de l'emprunt

ATTENDU QUE, conformément aux règlements d'emprunt suivants et pour les montants indiqués en regard de chacun d'eux, la Municipalité des Coteaux souhaite emprunter par billet un montant total de 406 600 \$.

Règlement d'emprunt #	Pour un montant de \$
187	102 800 \$
188	120 800 \$
189	183 000 \$

ATTENDU QU'à ces fins, il devient nécessaire de modifier les règlements d'emprunt en vertu desquels ces billets sont émis;

**IL EST PROPOSÉ PAR : François Deschamps,
APPUYÉ PAR : Michel Marin,
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,**

QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante comme s'il était ici au long reproduit;

QU'un emprunt par billet au montant de 406 600 \$ prévu aux règlements d'emprunt numéros 187, 188 et 189 soit réalisé;

QUE les billets soient signés par la mairesse et le secrétaire-trésorier;

QUE les billets soient datés du 24 août 2015;

**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE
LA MUNICIPALITÉ DES COTEAUX**

QUE les intérêts sur les billets soient payables semi-annuellement;

QUE les billets, quant au capital, soient remboursés comme suit :

2016	36 000 \$
2017	36 900 \$
2018	37 900 \$
2019	39 000 \$
2020	40 000 \$ (à payer en 2020)
2020	216 800 \$ (à renouveler)

QUE pour réaliser cet emprunt la Municipalité des Coteaux émette pour un terme plus court que le terme prévu dans les règlements d'emprunt, c'est-à-dire pour un terme de cinq (5) ans à compter du 24 août 2015, en ce qui regarde les amortissements annuels de capital prévus pour les années 2021 et suivantes, au lieu du terme prescrit pour lesdits amortissements pour les règlements d'emprunt numéros 187, 188 et 189, chaque emprunt subséquent devant être pour le solde ou partie du solde dû sur l'emprunt;

.... **ADOPTÉE**

15-08-6261 Financement emprunt règlements numéros 187, 188 et 189 – Acceptation de l'offre

Les membres du conseil ont pris connaissance des propositions de financement obtenues suite à l'appel d'offres public du 17 août 2015.

Le résultat des soumissions est le suivant :

1. Financière Banque Nationale Inc.

36 000 \$	1.75000 %	2016
36 900 \$	1.85000 %	2017
37 900 \$	1.95000 %	2018
39 000 \$	2.05000 %	2019
256 800 \$	2.15000 %	2020

Prix : 98.55800

Coût réel : 2.47872 %

2. Caisse Desjardins de Vaudreuil-Soulanges

36 000 \$	2.63000 %	2016
36 900 \$	2.63000 %	2017
37 900 \$	2.63000 %	2018
39 000 \$	2.63000 %	2019
256 800 \$	2.63000 %	2020

Prix : 100.00000

Coût réel : 2.63000 %

**IL EST PROPOSÉ PAR : François Deschamps,
APPUYÉ PAR : Michel Marin,
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,**

QUE la Municipalité des Coteaux accepte l'offre qui lui est faite de Financière Banque Nationale inc. pour son emprunt par billets en date du 24 août 2015 au montant de 406 600 \$ effectué en vertu des règlements d'emprunt numéros 187, 188 et 189. Ce billet est émis au prix de 98.558000 CAN pour chaque 100.00 \$, valeur nominale de billets, échéant en série cinq (5) ans comme suit :

36 000 \$	1.75000 %	24 août 2016
36 900 \$	1.85000 %	24 août 2017
37 900 \$	1.95000 %	24 août 2018
39 000 \$	2.05000 %	24 août 2019
256 800 \$	2.15000 %	24 août 2020

Prix : 98.55800

Coût réel : 2.47872 %

QUE les billets, capital et intérêts, soient payables par chèque à l'ordre du détenteur enregistré ou par prélèvement bancaire pré-autorisé à celui-ci.

.... **ADOPTÉE**

Service incendie –M. Martin Chartrand

Aucun sujet à discuter.

**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE
LA MUNICIPALITÉ DES COTEAUX**

Sécurité publique – M. François Deschamps

Aucun sujet à discuter.

Transport & Travaux publics – M. Michel Marin

15-08-6262 Pavage de l'accotement intersection Route 338 et Montée du Comté

**IL EST PROPOSÉ PAR : Michel Marin,
APPUYÉ PAR : Jocelyne Bishop Ménard,
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,**

D'accepter la quotation de Desrochers Asphalte inc. au montant de 9 200.00 \$ plus taxes pour le pavage de l'accotement à l'intersection de la route 338 et la Montée du Comté.

... ADOPTÉE ...

15-08-6263 Pavage rues Prieur et du Palais – Acceptation des travaux

Les membres du conseil prennent connaissance du certificat de réception provisoire des ouvrages, daté du 23 juillet 2011 concernant les travaux de réfection du pavage des rues Prieur et du Palais.

**IL EST PROPOSÉ PAR : Michel Marin,
APPUYÉ PAR : Claude Lepage,
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,**

Que la municipalité des Coteaux accepte les travaux de pavage qui ont été faits sur les rues Prieur et du Palais pour un montant de 96 596.09 \$ taxes incluses.

... ADOPTÉE ...

15-08-6264 Subvention programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal – Approbation des dépenses des travaux

À la suite de la recommandation de Mme Lucie Charlebois, députée de Soulanges, M. Robert Poëti, ministre délégué aux Transports, a informé les membres du conseil qu'une subvention pour un montant maximale de 11 300 \$ est accordée pour l'amélioration des rues Prieur et du Palais.

**IL EST PROPOSÉ PAR : Michel Marin,
APPUYÉ PAR : François Deschamps,
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,**

Que le conseil municipal approuve les dépenses de 96 596.09 \$ pour les travaux effectués sur les rues Prieur et du Palais pour un montant subventionné de 11 300 \$ conformément aux stipulations du ministère des Transports.

Les travaux ont été exécutés conformément aux présentes dépenses sur les routes dont la gestion incombe à la municipalité et le dossier de vérification a été constitué.

... ADOPTÉE ...

Demande d'un dos d'âne sur la rue Martin

Mme Denise Godin-Dostie dépose une pétition de plusieurs personnes concernant une demande d'installation d'un dos d'âne sur la rue Martin.

Mme Godin-Dostie mentionne que cette demande est suspendue pour le moment.

Aqueduc et égout – M. François Deschamps

15-08-6265 Autorisation de signature – Ententes particulières pour la gestion des cours d'eau

CONSIDÉRANT QU'en vertu de la Loi sur les compétences municipales, la MRC de Vaudreuil-Soulanges, même si elle a compétence exclusive en matière de gestion des cours d'eau régionaux, peut, par entente, confier l'application de ses règlements et la gestion de ses travaux;

CONSIDÉRANT l'intérêt de la Municipalité des Coteaux relativement à l'offre présentée par la MRC de Vaudreuil-Soulanges de confier la gestion de certaines interventions dans les cours d'eau situés sur son territoire ou le traversant;

CONSIDÉRANT QUE les municipalité de Saint-Clet, Sainte-Justine-de-Newton, Saint-Télesphore et Saint-Polycarpe ont manifesté un intérêt à confier la gestion du bassin versant numéro 1 à la Municipalité de Saint-Zotique, en collaboration avec elles;

**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE
LA MUNICIPALITÉ DES COTEAUX**

CONSIDÉRANT QUE la MRC de Vaudreuil-Soulanges accepte que la Municipalité de Saint-Zotique soit mandatée pour gérer certaines interventions dans les bassins versants numéros 1, 13, 21 et 26;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de conclure des ententes intermunicipales permettant de confier la gestion des cours d'eau à la Municipalité de Saint-Zotique et de l'autoriser à réaliser certains travaux identifiés auxdites ententes;

**EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR : François Deschamps,
APPUYÉ PAR : Jocelyne Bishop Ménard,
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,**

Que la Municipalité des Coteaux approuve les ententes particulières à intervenir pour la gestion des cours d'eau des bassins versants numéros 1, 13, 21 et 26;

Que la mairesse ainsi que le secrétaire-trésorier et directeur général soient autorisés à signer, pour et au nom de la Municipalité des Coteaux, les ententes particulières relatives à la gestion de certaines interventions dans lesdits cours d'eau ainsi que tout document requis afin de donner plein effet à la présente résolution. Qu'une copie conforme de la présente résolution soit également transmise aux municipalités participantes à l'entente.

.... ADOPTÉE

Loisirs, sport et culture – Bibliothèque – Mme Jocelyne Bishop-Ménard – Bibliothèque Mme Sylvie Joly

Journée de la culture

Mme Jocelyne Bishop Ménard indique que la journée de la Culture se déroulera le dimanche 13 septembre 2015 de midi à 16h00 au parc Réjean-Boisvenu. Des activités pour toute la famille seront disponibles sous la coordination du service des loisirs.

Bâtisses et équipements – M. Claude Lepage

15-08-6266 Honoraires professionnels pour architecte – Réaménagement au 199, rue Principale

Les membres du conseil ont pris connaissance de l'offre de services datée du 8 juillet 2015 de M. Gilbert Riel, architecte, concernant les honoraires professionnels des ajouts pour le réaménagement du 199, rue Principale.

**IL EST PROPOSÉ PAR : Michel Marin,
APPUYÉ PAR : Jocelyne Bishop Ménard,
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,**

D'accepter l'offre de services de M. Gilbert Riel, architecte, au montant de 1 200.00 \$ plus taxes pour les ajouts du réaménagement au 199, rue Principale.

Les ajouts sont :

- Une rampe pour personnes à mobilité réduite;
- Aménagement paysager en façade du bâtiment.

.... ADOPTÉE

15-08-6267 Entente pour utilisation de terrain avec M. Pilon

Les membres du conseil ont pris connaissance de l'entente proposée avec M. Jules Pilon pour l'utilisation d'une partie de son terrain situé sur la rue Sauvé, lot numéro 1 688 175 afin de permettre à la municipalité de créer un aménagement paysager pour embellir l'entrée de ce secteur.

**IL EST PROPOSÉ PAR : Jocelyne Bishop Ménard,
APPUYÉ PAR : Claude Lepage,
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,**

D'autoriser Mme Denise Godin-Dostie, mairesse et M. Claude Madore, secrétaire-trésorier et directeur général à signer l'entente pour l'utilisation d'une partie du terrain de M. Pilon situé sur la rue Sauvé, lot numéro 1 688 175. L'entente proposée est d'une durée minimale de 3 ans à partir de la signature des parties.

.... ADOPTÉE

15-08-6268 Demande pour installer des barrières à la clôture du parc Wathier

Les membres du conseil ont pris connaissance d'une pétition signée par des citoyens concernant une demande pour installer des barrières à la clôture du parc Wathier.

**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE
LA MUNICIPALITÉ DES COTEAUX**

**IL EST PROPOSÉ PAR : Martin Chartrand,
APPUYÉ PAR : Jocelyne Bishop Ménard,
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,**

D'installer une barrière pour accès sur la rue Robert et fermeture de la clôture du parc Wathier sur le côté de la rue Martin.

.... ADOPTÉE

Demande d'installation d'un jeu d'eau

Les membres du conseil ont pris connaissance d'une pétition signée par des citoyens concernant une demande pour installer un jeu d'eau.

Mme Denise Godin-Dostie mentionne aux gens présents dans la salle que ce projet n'est pas au budget 2015 et qu'il sera étudié lors de l'élaboration du budget pour l'année 2016.

Étude de projets et relations publiques – Mme Denise Godin-Dostie

Aucun sujet à discuter.

Ressources humaines – M. François Deschamps

15-08-6269 Engagement d'un contremaître

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil désirent combler le poste de contremaître qui est vacant;

CONSIDÉRANT QUE la directrice générale adjointe et l'inspecteur municipal ont rencontré M. Stéphane Sabourin pour discuter de la nature de ce poste et des attentes de la direction de la municipalité;

**EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR : François Deschamps,
APPUYÉ PAR : Michel Marin,
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

D'engager M. Stéphane Sabourin à titre de contremaître de voirie selon les conditions entendues avec le secrétaire-trésorier et directeur général. Ce poste cadre consiste à coordonner et superviser les tâches des employés syndiqués du service de la voirie.

.... ADOPTÉE

Urbanisme – Mme Sylvie Joly

Comité consultatif d'urbanisme

15-08-6270 Dérogation mineure DM-219- 88, rue des Saules

Les membres du conseil municipal prennent connaissance de la demande de dérogation mineure numéro DM-219 soumise par Construction Yvon Loisel concernant le 88, rue des Saules afin de :

- Régulariser l'implantation du bâtiment principal ayant une marge latérale gauche de 1.35 mètre au lieu de 2 mètres.

Après avoir pris connaissance de l'avis donné par le comité consultatif d'urbanisme du 10 août 2015, résolution numéro 15-08-571 informant que la demande devrait être acceptée;

La parole est donnée aux citoyens qui veulent s'exprimer sur la demande.

**IL EST PROPOSÉ PAR : Claude Lepage,
APPUYÉ PAR : Michel Marin,
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,**

Que la demande de dérogation mineure DM-219 de Construction Yvon Loisel soit acceptée pour les raisons suivantes :

- La construction du bâtiment principale date de 1962.
- Les travaux de construction ont été réalisés de bonne foi.
- La dérogation ne causera pas de préjudice aux propriétés voisines.

.... ADOPTÉE

**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE
LA MUNICIPALITÉ DES COTEAUX**

15-08-6271 Dérogation mineure DM-220- 280, route 338

Les membres du conseil municipal prennent connaissance de la demande de dérogation mineure numéro DM-220 soumise par Jean-Michel Daoust de Gestion Daoust Larin inc. concernant le 280, route 338 afin de :

- Réduire le nombre de cases de stationnement requis de 67 à 54.
- Permettre l'installation d'une enseigne sur un mur ne donnant pas sur une voie de circulation.

Après avoir pris connaissance de l'avis donné par le comité consultatif d'urbanisme du 10 août 2015, résolution numéro 15-08-572 informant que la demande devrait être refusée pour le nombre de cases de stationnement et acceptée pour l'enseigne;

La parole est donnée aux citoyens qui veulent s'exprimer sur la demande.

**IL EST PROPOSÉ PAR : Claude Lepage,
APPUYÉ PAR : François Deschamps,
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,**

Que la demande de dérogation mineure DM-220 de Gestion Daoust Larin inc. soit refusée pour le nombre de cases de stationnement et acceptée pour l'enseigne pour les raisons suivantes :

- La réglementation ne cause pas un préjudice sérieux puisque le projet peut être réalisé en respectant le nombre de cases de stationnement requis.
- La construction projetée sera visible de la montée du Comté.
- L'enseigne donnera sur une aire de stationnement commune.
- La dérogation ne causera pas de préjudice aux propriétés voisines.

.... ADOPTÉE

15-08-6272 Demande de PIIA 2015-14 – 280, route 338

Les membres du conseil municipal prennent connaissance de la demande de PIIA numéro 2015-14 soumise par Gestion Daoust Larin inc. concernant le 280, route 338 afin de :

- Construire une nouvelle pharmacie « Jean Coutu » et aménager une aire de stationnement.

Après avoir pris connaissance de l'avis donné par le comité consultatif d'urbanisme du 10 août 2015, résolution numéro 15-08-573 informant que la demande devrait être acceptée;

**IL EST PROPOSÉ PAR : Claude Lepage,
APPUYÉ PAR : Jocelyne Bishop Ménard,
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,**

Que la demande de PIIA 2015-14 de Gestion Daoust Larin inc. soit acceptée pour la raison suivante :

- Le projet de construction respecte l'ensemble des objectifs et critères du règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale.

.... ADOPTÉE

15-08-6273 Demande de PIIA 2015-15 – 50, rue Sauvé

Les membres du conseil municipal prennent connaissance de la demande de PIIA numéro 2015-15 soumise par Mme Lise St-Gelais et M. Robert Giasson concernant le 50, rue Sauvé afin de :

- Changer le revêtement de la toiture pour des bardeaux d'asphalte (50 % recyclées) « Onduvilla » de couleur rouge ombré.

Après avoir pris connaissance de l'avis donné par le comité consultatif d'urbanisme du 10 août 2015, résolution numéro 15-08-574 informant que la demande devrait être acceptée;

**IL EST PROPOSÉ PAR : Claude Lepage,
APPUYÉ PAR : Martin Chatrand,
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,**

Que la demande de PIIA 2015-15 de Mme Lise St-Gelais et M. Robert Giasson soit acceptée pour la raison suivante :

- Les travaux projetés s'harmonisent bien avec le bâtiment principal.

.... ADOPTÉE

**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE
LA MUNICIPALITÉ DES COTEAUX**

15-08-6274 Demande de PIIA 2015-16 – 226, rue G.-R. Vernier

Les membres du conseil municipal prennent connaissance de la demande de PIIA numéro 2015-16 soumise par Mme Nicole Éthier concernant le 226, rue G.-R. Vernier afin de :

- Retirer les auvents de la façade et du côté gauche ;
- Peindre la galerie de couleur beige ;
- Peindre le cannexel de couleur blanc ;
- Retirer les trois planches composant la ceinture de la maison mobile pour installer du vinyle de couleur « hearthstone » (beige foncé) ;
- Installer deux volets blancs et une moulure au-dessus de la fenêtre de façade ;
- Peindre la porte de la remise de couleur beige ou blanc.

Après avoir pris connaissance de l'avis donné par le comité consultatif d'urbanisme du 10 août 2015, résolution numéro 15-08-575 informant que la demande devrait être acceptée;

**IL EST PROPOSÉ PAR : Claude Lepage,
APPUYÉ PAR : Michel Marin,
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,**

Que la demande de PIIA 2015-16 de Mme Nicole Éthier soit acceptée pour la raison suivante :

- Les travaux projetés s'harmonisent bien avec le bâtiment principal.

.... **ADOPTÉE**

Rapport des sous comités

Régie d'assainissement des Coteaux – Procès-verbaux du 7 juillet et du 5 août 2015

Les membres du conseil ont pris connaissance des procès-verbaux du 7 juillet et du 5 août 2015.

Mme Denise Godin-Dostie fait un rapport des décisions prises lors de ces rencontres.

Régie d'assainissement des Coteaux – Rapport final pour mise à niveau de la station d'épuration

Les membres du conseil ont pris connaissance du rapport final daté de juin 2015 pour mise à niveau de la station d'épuration de la régie d'assainissement des Coteaux. Le rapport a été préparé par M. Jean-François Richard, ingénieur et il a été déposé au bureau du MDDELCC (ministère du Développement durable, Environnement et Lutte contre les changements climatiques du Québec).

15-08-6275 Régie d'assainissement des Coteaux - Modification des délégués

**IL EST PROPOSÉ PAR : Michel Marin,
APPUYÉ PAR : Martin Chartrand,
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,**

De nommer Mme Sylvie Joly à titre de déléguée substitut pour la Régie d'assainissement des Coteaux en remplacement de M. Martin Chartrand.

.... **ADOPTÉE**

Régie intermunicipale d'incendie du Lac Saint-François – Procès-verbaux du 7 juillet et du 4 août 2015

Les membres du conseil ont pris connaissance des procès-verbaux du 7 juillet et du 4 août 2015.

M. François Deschamps fait un rapport des décisions prises lors de ces rencontres.

15-08-6276 Régie intermunicipale d'incendie du Lac Saint-François - Modification des délégués

**IL EST PROPOSÉ PAR : Claude Lepage,
APPUYÉ PAR : Martin Chartrand,
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,**

De nommer Mme Sylvie Joly à titre de déléguée pour la Régie intermunicipale d'incendie du Lac Saint-François en remplacement de M. François Deschamps.

.... **ADOPTÉE**

**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE
LA MUNICIPALITÉ DES COTEAUX**

15-08-6277 Comité consultatif d'urbanisme – Modification des délégués

**IL EST PROPOSÉ PAR : Claude Lepage,
APPUYÉ PAR : Martin Chartrand,
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,**

De nommer M. François Deschamps à titre de délégué pour le Comité consultatif d'urbanisme en remplacement de Mme Sylvie Joly.

.... **ADOPTÉE**

Piste cyclable Soulanges

Aucun sujet à discuter.

Correspondance

DATE	EXPÉDITEUR	SUJET
07-07-2015 22-06-2015	Ministère de la Sécurité publique	➤ Programme d'aide financière pour la formation de pompiers volontaires ou à temps partiel – Soutien financier accordé. ➤ Règlement sur les modalités de facturation des services policiers de la SQ – Aucune révision.
28-07-2015	Régie des alcools, des courses et des jeux	Demande de permis de boisson pour terrasse – 70, route 338 – Restaurant La Basse Cour
03-08-2015	Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire du Québec	Approbation du règlement numéro 202 décrétant un emprunt de 138 400 \$.
02-07-2015	Les estimateurs professionnels Leroux, Beaudry, Picard et associés inc.	Équilibrage des rôles triennaux 2016-2017-2018.
04-08-2015	Mme Denise Charlebois et M. Denis Dostie – 133, terrasse St-Pierre	Plainte concernant la cour arrière du garage municipal.
15-07-2015	Mme Danielle Gervais – 82, rue du Lac	Problèmes au parc Promutuel.
29-04-2015 13-07-2015	Demandes de fonds : ➤ Paroisse Saint-François-sur-le-Lac ➤ Moisson Sud-Ouest	➤ Demande de participation. ➤ Tournoi de golf pour financement.

Rapport financier

15-08-6278 Liste de chèques au 17 août 2015

**IL EST PROPOSÉ PAR : François Deschamps,
APPUYÉ PAR : Martin Chartrand,
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,**

Que les chèques portant les numéros 16294 à 16408 et de 16409 à 16477 soient approuvés, pour un montant total de 589 609.34 \$ conformément à la liste présentée aux membres du conseil.

.... **ADOPTÉE**

Points discutés aux réunions préparatoires

Les membres du conseil ont pris connaissance du rapport des sujets qui ont été abordés lors de la réunion de travail qui a été tenue le 10 août 2015.

Période de questions

1^{ère} intervention

Une citoyenne de la rue Robert demande des précisions concernant le refus d'installer un dos d'âne sur la rue Martin.

Mme Denise Godin Dostie indique que l'analyse de la rue Martin montre la présence de quatre arrêts obligatoire sur la rue Martin sur une distance d'environ 500 mètres en plus de deux dos d'âne déjà en place.

La citoyenne déclare que les arrêts obligatoires ne sont pas respectés par les automobilistes.

Mme Denise Godin-Dostie fera une demande de surveillance aux policiers de la Sûreté du Québec.

2^e intervention

Une citoyenne demande l'installation d'un dos d'âne sur la rue Richer.

**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE
LA MUNICIPALITÉ DES COTEAUX**

Mme Godin Dostie explique la procédure de demande de dos d'âne de la municipalité : demande écrite acceptée par les propriétaires aux alentours de l'endroit ciblé pour l'installation.

3^e intervention

Une citoyenne de la rue des Plaines désire obtenir une réponse du conseil municipal relativement à la demande de formation d'un comité sur le patrimoine.

Mme Denise Godin-Dostie répond que la décision n'a pas été prise et qu'une réponse sera faite d'ici un mois.

4^e intervention

Une citoyenne de la rue Bazinet demande un suivi sur la problématique d'accumulation d'algues près du quai municipal.

Mme Denise Godin-Dostie indique que la prochaine rencontre organisée par le Comité Zip du Haut-St-Laurent est prévue pour le début du mois de septembre. La responsable du Comité Zip tente d'obtenir les confirmations de présences à cette rencontre des personnes ressources.

5^e intervention

Une citoyenne de la rue Robert demande la date prévue d'installation de la barrière au parc Wathier.

Mme Denise Godin Dostie répond que la décision a été confirmée ce soir et que les délais d'installation dépendront de délai à recevoir le matériel commandé. La municipalité espère recevoir le tout d'ici quatre semaines.

6^e intervention

Une citoyenne de la rue Bazinet désire savoir à quelle date est prévu l'aménagement de l'accès à la piste cyclable dans le prolongement de la rue Bazinet.

Mme Denise Godin-Dostie répond que la municipalité attend la réception de l'acte notarié pour officialiser l'acquisition du terrain et que par la suite l'aménagement pourra débuter.

Affaires nouvelles

Aucune affaire nouvelle.

15-08-6279

Levée de la séance régulière du 17 août 2015

L'ordre du jour étant épuisé et n'ayant plus d'autre sujet à discuter,

**IL EST PROPOSÉ PAR : Jocelyne Bishop Ménard,
APPUYÉ PAR : Claude Lepage,
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,**

Que la séance ordinaire du 17 août 2015 soit levée à 20h05.

... ADOPTÉE ...

Denise Godin-Dostie,
Mairesse

Claude Madore
Secrétaire-trésorier et directeur général